

Semaine nationale de Solidarité numérique COLLOQUE sur « les TIC : un passeport pour l'émergence ? »: Allocution prononcée par Son Excellence Macky SALL Président de la République du Sénégal

Madame le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les ministres d'Etat,
Mesdames, Messieurs les ministres,
Monsieur le Secrétaire Général de l'UIT,
Monsieur le Directeur Général de l'ADIE,
Mesdames, Messieurs les Directeurs généraux,
Mesdames, Messieurs,
Chers invités.

Le colloque qui nous réunit aujourd'hui sur le thème « Les Technologies de l'information et de la Communication (TIC) : un passeport pour l'émergence ? », vient assurément à son heure, au moment où les forces vives de la Nation sont toutes engagées et toutes mobilisées pour la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent. Cette nouvelle feuille de route balise le chemin que nous nous sommes tracé pour réussir notre émergence économique tant attendue et tant espérée.

Il affiche notre volonté de conduire durablement notre pays vers un mieux-être politique, économique et social, au bénéfice de nos populations.

Je suis plus que jamais persuadé que les technologies de l'information et de la communication seront notre principal allié dans la réalisation de cette noble et exaltante ambition, en ce qu'elles permettent des gains de temps, d'énergie et de ressources, pour plus d'efficacité dans la satisfaction des attentes des populations.

Une bonne partie de la Gestion axée sur les résultats que nous avons décidé d'appliquer dans le cadre de notre politique, concerne la réingénierie des processus administratifs, visant à rendre notre administration plus rapide, plus efficace et plus performante dans les services rendus aux entreprises et aux citoyens. Je me félicite des solutions offertes par le système Gaindé. Il faut aller vers le décloisonnement des barrières informatiques dans notre administration. L'ADIE devrait jouer un plus grand rôle dans ce processus.

C'est grâce à l'application des TIC à des réalités concrètes que les citoyens pourront entreprendre des démarches administratives, s'acquitter de leurs droits et obligations, accéder aux services de l'Etat, au niveau central comme local, dans des délais raisonnables et de plus en plus courts.

Mesdames Messieurs,

Je sais aussi le rôle déterminant que les TIC sont appelées à jouer dans le passage à la Télévision numérique terrestre et les opportunités économiques et culturelles que cette perspective offre à nos pays. C'est en cela que le présent colloque, à travers le thème choisi, me donne des raisons de me réjouir et d'espérer.

Tout d'abord, en raison de la pertinence, de la richesse et de la variété des thèmes retenus, qui nous offriront l'opportunité de procéder à une revue très exhaustive des problématiques actuelles du secteur.

Ensuite, par la qualité des intervenants, des panélistes et modérateurs. Je voudrais, ainsi, me réjouir de la présence parmi nous du Dr. Hamadoun TOURE, Secrétaire général de l'Union Internationale des Télécommunications.

L'expertise des participants permettra, j'en suis persuadé, des échanges de haute facture qui conduiront à des conclusions et recommandations dont la mise en œuvre sera plus que bénéfique pour notre pays.

Enfin, par les opportunités qu'elles offrent aux opérateurs de télécommunications, équipementiers et créateurs de divers services à valeur ajoutée qui se sont pleinement impliqués ces dernières années pour le développement de l'économie numérique et qui ne manqueront pas de tirer le meilleur parti de vos recommandations, en vue d'amplifier les progrès déjà réalisés.

Mesdames et Messieurs,

Lutter contre la fracture numérique, c'est d'abord relever le défi de la connexion de notre pays aux réseaux internationaux haut débit. Dans ce domaine, il est vrai, des progrès appréciables ont été réalisés, à partir de la fin des années 70, notamment avec la connexion de notre pays à des réseaux haut débit, via des câbles sous-marins : Atlantis 2 en 2000 et SAT 3 en 2002. Ils ont marqué le démarrage du déploiement de nouvelles générations de câbles numériques de grande capacité. La toute dernière connexion, en date, a été le câble "Africa Coast to Europe" (ACE) en 2012.

Mais beaucoup reste à faire. Il nous faut maintenant aller plus loin et prolonger le déploiement de ces ressources sur l'ensemble du pays, pour permettre plus d'équité territoriale, en donnant une égalité de chance et de jouissance à tous les citoyens. Le numérique est devenu incontournable. Il apparaît de plus en plus comme un bien de consommation courante qui impacte tous les secteurs d'activité, avec de plus en plus d'exigences, en termes de capacités en bande passante.

Car au delà de l'aspect "accès aux câbles", le résultat de la lutte contre la fracture numérique doit se traduire par une tarification d'Internet plus accessible.

Pour faire face à ces mutations qui nous placent de plain-pied dans l'univers de l'économie numérique, nous devons mettre en œuvre une politique hardie du haut débit pour mailler d'avantage le territoire. Il faudra porter le haut débit jusque dans nos entreprises, nos foyers et nos familles.

Cette dynamique est nécessaire pour favoriser l'éclosion de l'offre de services à valeur ajoutée et donc la création d'emplois dans des secteurs aussi essentiels que le télétravail, l'administration électronique, la télé-enseignement, la télémédecine, l'agriculture et l'élevage, surtout au profit des zones déshéritées.

C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que nous pourrons relever les principaux défis du Plan Sénégal Emergent qui, parmi ses huit fondamentaux, en réussissant, notamment :
La mutation des TIC en économie numérique pour avoir un effet d'entraînement important sur les autres secteurs économiques ;

La promotion de l'Internet haut débit sur tout le territoire ;

L'optimisation de l'impact des TIC sur l'économie par la mise en place d'un cadre axé sur l'amélioration de la qualité des infrastructures et des services ainsi que la réduction des coûts ;

Le développement d'un moteur de croissance, d'emplois et d'exports à travers
L'externalisation des services à l'image des centres d'appels, et
Le développement de contenus à travers l'instauration de grands projets TIC, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé ;
La réalisation d'ici 2015 du passage de l'audiovisuel analogique au numérique en vue de capitaliser tous les effets du dividende numérique pour assurer le développement des télécommunications et la diffusion de l'internet.

Mesdames, messieurs,

C'est sur ces mots que je déclare ouvert le colloque sur « Les TIC : un passeport pour l'émergence ? »

Je vous remercie de votre aimable attention.